

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 7 septembre 2011 et à laquelle sont présents son honneur le Maire, M. Leslie L. Bélair, et les conseillers suivants.

M. Gélinault Dionne  
M. Gilles Dionne  
Mme. Claudette Béland-Pleau

M. Jerry Lavigne  
Mme. Gisèle Hérault  
M. Neil Gervais

Formant quorum sous la présidence du Maire.  
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

147-09-2011 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Gilles Dionne  
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

148-09-2011 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.

Proposé par M. Jerry Lavigne  
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 août 2011.

149-09-2011 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 7 SEPTEMBRE 2011.

Proposé par Mme Claudette Béland  
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 7 septembre 2011 au montant de 215,207.37\$.

150-09-2011 GENTILÉ DE MANSFIELD-ET-PONTEFRACT.

Il est proposé par M. Neil Gervais  
Et résolu à l'unanimité

D'approuver les termes « Mansfieldiens » et « Mansfieldiennes » comme gentillés de cette municipalité.

151-09-2011 DEUXIÈME VERSEMENT BI-ANNUEL, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU CENTRE DES LOISIRS DES DRAVEURS.

Proposé par M. Jerry Lavigne  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité verse la somme de 10,000.00\$ à la Caisse Populaire Desjardins de Fort-Coulonge au nom de la Coopérative de solidarité du Centre des Loisirs des Draveurs en guise de contribution envers le financement du projet de réparation de l'aréna.

152-09-2011 SEL D'HIVER

Proposé par M. Gélinault Dionne  
Et adopté à l'unanimité

Que Monsieur Jimmy Danis, contremaître soit autorisé à commander du plus bas soumissionnaire soit Sifto Canada, le sel à déglacage d'hiver 2011-2012.

153-09-2011

**OFFRE DE SERVICE ÉTUDE AMÉNAGEMENT  
BIBLIOTHÈQUE**

**CONSIDERANT QUE** les municipalités de Fort-Coulonge et Mansfield se sont engagées dans un processus de fusion de leurs bibliothèques municipales dans le bâtiment situé au 185, rue Principale à Fort-Coulonge ;

**CONSIDERANT QUE** ce déménagement implique des travaux d'aménagements ;

**CONSIDERANT QUE** la municipalité de Mansfield a fait une demande au PACTE RURAL 2011 pour aider au financement d'une étude d'aménagement et qu'une subvention de 5500\$ leur a été octroyée ;

**CONSIDERANT QUE** le CLD du Pontiac a fait les démarches, sur demande des municipalités, pour recevoir deux offres de service d'architectes ;

**CONSIDERANT QUE** lors de la réunion du 21 mars 2011 les deux municipalités ont adopté l'offre de service de Robert Ledoux, intitulée CLD PONTIAC – Offre de services professionnels en architecture ÉTUDE PRÉPARATOIRE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE-MUNICIPALE ;

**CONSIDERANT QUE** cette offre de service est d'un montant forfaitaire de 7800\$ ;

Il est proposé par M. Neil Gervais  
Et résolu à l'unanimité

Que la totalité de la subvention de 5 500.00\$ qui sera versée à la municipalité de Mansfield et Pontefract du Pacte Rural soit appliquée à l'offre de service de Monsieur Ledoux et que la partie non couverte, la différence au montant de 2 300.00\$, soit partagée équitablement par les deux municipalités. Soit un montant de 1 150.00\$ chacun.

154-09-2011 ENTENTE BIBLIOTHEQUE.

Proposé par Mme Gisèle Héroult  
Et adopté à l'unanimité.

Qu'advenant une entente pour une bibliothèque municipale conjointe avec la municipalité du village de Fort-Coulonge et la commission Scolaire des Hauts-Bois, que Messieurs Leslie L. Bélair, Maire, et Eric Rochon, Directeur général, soient autorisés au nom de la municipalité à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec la municipalité du village de Fort-Coulonge et la commission Scolaire des Hauts-Bois.

155-09-2011 MEMBRES DU C.C.U.

Proposé par Mme. Claudette Béland  
Et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract accepte la liste de membres du C.C.U. (en Annexe) et personnes ressources présentée par la conseillère Mme. Claudette Béland.

156-09-2011 PONT GALARNEAU

Proposé par M. Gilles Dionne  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité entreprenne, avec la permission du MRNF, de remplacer le tablier du pont du lac Galarneau.

157-09-2011

MARCHÉ NOËL 2011

Il est proposé par M. Jerry Lavigne  
Et résolu à l'unanimité

Le conseil municipal de Mansfield-et-Pontefract autorise Agathe Vergne à présenter une demande au CLD du Pontiac pour le fond évènements au nom de la municipalité pour le marché de Noël 2011.

158-09-2011

FORMATION FQM

Il est proposé par M. Neil Gervais  
Et résolu à l'unanimité

Que Messieurs Leslie Bélair, Gilles Dionne, Eric Rochon, madame Gisèle Héroult ainsi que tous autres conseillers soient inscrits à la formation sur la Gestion financière à venir à Fort-Coulonge le 26 novembre prochain.

**AVIS DE MOTION** est donné par M. Gélineault Dionne qu'il présentera pour adoption, lors d'une session ultérieure du conseil, le Règlement numéro 2011-10 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract

**AVIS DE MOTION** : Avis de motion est donné par le maire M. Leslie Bélair qu'à une session subséquente il présentera un règlement ayant pour effet d'autoriser une dépense et un emprunt n'excédant pas 150,000.00\$ pour la réfection du chemin forestier du Lac Jim.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS.

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 149, 151, 152, 153 et 156.

**ET J'AI SIGNÉ CE 8 septembre 2011.**

*Eric Rochon*

Eric Rochon,  
Secrétaire-trésorier

159-09-2011 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par Mme. Claudette Béland  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20:45 heures.

*Leslie L. Bélair....*

M. Leslie L. Bélair  
Maire.

*Eric Rochon*

M. Eric Rochon.  
Secrétaire-Trésorier.